

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02426 Numéro SIREN : 797 976 461 Nom ou dénomination : A.G.A GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010806

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/010806**
n°de gestion : **2017B02426**
n°SIREN : **797 976 461 RCS Nîmes**

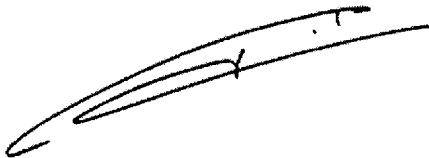
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 09/11/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.G.A GROUPE - Société par actions simplifiée
256 route de Lyon 30200 Bagnols-sur-ceze -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1095569

3 10806

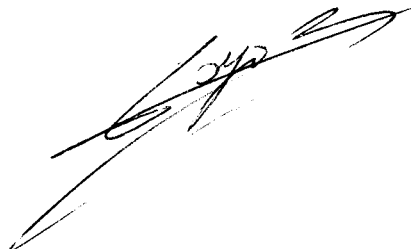
A.G.A. GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 315 085 euros
Siège social : 256, route de Lyon – 30200 BAGNOLS SUR CEZE
797 976 461 RCS NIMES

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2017

Certifié conforme.

Signature du Président :

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Signature du Président :'. The signature appears to be a stylized representation of the name of the President.

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE

Adresse de l'entreprise 256 ROUTE DE LYON

30200

BAGNOLS-SUR-CEZE

Néant ☐ *

Numéro SIRET* 7 9 7 9 7 6 4 6 1 0 0 0 2 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ	Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2017 Net 3
Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	012	
Immobilisations corporelles*	014 459	016 2	457
Immobilisations financières* (1)	028 6 806	030 14	6 792
	040 183 500	042	183 500
Total I (5)	044 190 765	048 16	190 749
ACTIF CIRCULANT	050	052	
	060	062	
	064 199	066	199
	068 124 163	070	124 163
	072 71 230	074	71 230
	080	082	
	084 151 644	086	151 644
	092 1 361	094	1 361
	096 348 596	098	348 596
	110 539 361	112 16	539 345
Total général (I + II)			

PASSIF

CAPITAUX PROPRES	Exercice N NET 1
Capital social ou individuel*	
Ecart de réévaluation	120 315 085
Réserve légale	124
Réserves réglementées *	126
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	130
Report à nouveau	132
Résultat de l'exercice	134 -58 249
Provisions réglementées	136 86 604
	140
Total I	142 343 441
DETTES (4)	Total II 154
	156 33 912
	164 7 225
	166 19 151
	172 135 617
	174
Total III	176 195 904
Total général (I + II + III)	180 539 345
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193
	(2) Dont créances à plus d'un an 197
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199
	(4) Dont dettes à plus d'un an 195
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182 192 768
	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *

Production vendue

biens

services *

dont export

et livraisons

intracommunautaires

209

215

217

210

214

218

Production stockée *

(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

Production immobilisée *

Subventions d'exploitation reçues

Autres produits

222

224

226

230

232

234

236

238

240

242

244

250

252

254

256

262

264

270

294

290

300

306

310

314

312

316

318

322

324

330

251

998

999

997

342

138

990

344

346

655

352

356

360

370

372

354

358

362

366

370

374

378

382

386

390

394

398

402

406

410

414

418

422

426

430

434

438

442

446

450

454

458

462

466

470

474

478

482

486

490

494

498

502

506

510

514

518

522

526

530

534

538

542

546

550

554

558

562

566

570

574

578

582

586

590

594

598

602

606

610

614

618

622

626

630

634

638

642

646

650

654

658

662

666

670

674

678

682

686

690

694

698

702

706

710

714

718

722

726

730

734

738

742

746

750

754

758

762

766

770

774

778

782

786

790

794

798

802

806

810

814

818

822

826

830

834

838

842

846

850

854

858

862

866

870

874

878

882

886

890

894

898

902

906

910

914

918

922

926

930

934

938

942

946

950

954

958

962

966

970

974

978

982

986

990

994

998

1002

1006

1010

1014

1018

1022

1026

1030

1034

1038

1042

1046

1050

1054

1058

1062

1066

1070

1074

1078

1082

1086

1090

1094

1098

1102

1106

1110

1114

1118

1122

1126

1130

1134

1138

1142

1146

1150

1154

1158

1162

1166

1170

1174

1178

1182

1186

1190

1194

1198

1202

1206

1210

1214

1218

1222

1226

1230

1234

1238

1242

1246

1250

1254

1258

1262

1266

1270

1274

1278

1282

1286

1290

1294

1298

1302

1306

1310

1314

1318

1322

1326

1330

1334

1338

1342

1346

1350

1354

1358

1362

1366

1370

1374

1378

1382

1386

1390

1394

1398

1402

1406

1410

1414

1418

1422

1426

1430

1434

1438

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Règlement ANC 2014 - 03 (PCG)

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		459		459
Total des immobilisations incorporelles		459		459
Terrains				
Constructions		2 003	2 003	
Installations techniques, matériels & outillages		3 749		3 749
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		3 057		3 057
Total des immobilisations corporelles		8 808	2 003	6 806
Immobilisations financières	314 940	183 500	314 940	183 500
TOTAL GÉNÉRAL	314 940	192 768	316 943	190 765

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'éts, recherche, dév.					
Autres immobs incorporelles			2		2
Total des immobilisations incorporelles			2		2
Terrains					
Constructions			2 003	2 003	
Inst. techniques, matériels & out.			6		6
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles			8		8
Total des immobilisations corporelles			2 017	2 003	14
TOTAL GÉNÉRAL			2 018	2 003	16

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	195 393	195 393	
Charges constatées d'avance	1 361	1 361	
TOTAL GÉNÉRAL	196 754	196 754	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 912	33 912		
Autres dettes	19 151	19 151		
Produits constatés d'avance	135 617	135 617		
TOTAL GÉNÉRAL	188 680	188 680		

COMMENTAIRE

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'élément suivant:

Dans le cadre d'une restructuration du groupe, la société AGA GROUPE, sur-holding a absorbée sa fille la société AGA INVESTIMMO. La fille étant au préalable détenue à 100% par la structure AGA GROUPE, une transmission universelle du patrimoine (TUP) a été réalisée en date du 29 Décembre 2017. Les titres de participations ainsi que les différentes immobilisations ont été repris à l'actif de la société de tête.

La société AGA GROUPE n'a pas vocation à reprendre l'activité commerciale de sa fille. Son objet étant de détenir les parts de ses différentes filles:

- AGA FONCIER;
- AGA MMI;
- AGA SOLUTIONS;
- AGA FORMATION;
- A. GAZAN;
- AGA NEW PROJECT.

A.G.A. GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 315 085 euros
Siège social : 256, route de Lyon – 30200 BAGNOLS SUR CEZE
797 976 461 RCS NIMES

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

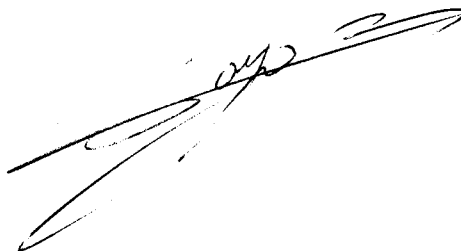
L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 74 727 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	74 727 euros
Au compte « Report à nouveau » :	58 249 euros
Le solde soit	16 478 euros
A la réserve légale	16 478 euros

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Anthony GAZAN



C A B I N E T _____

GIORNAL

— A S S O C I É S

Paul DELARBRE – Grégory HERBET

Commissariat aux Comptes

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Nîmes

AGA GROUPE

SAS au capital de 315 085 €

**Siège social : 256 ROUTE DE LYON
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE**

797 976 646 R.C.S AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2017

A l'actionnaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AGA GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORANGE,
le 14 septembre 2018

Pour la SAS JL GIORNAL et Associés

Paul DELARBRE
Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Delarbre', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 256 ROUTE DE LYON					30200 BAGNOLS-SUR-CEZE	
Numéro SIRET* 7 9 7 9 7 6 4 6 1 0 0 0 2 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12					Durée de l'exercice précédent* 12	
					Exercice N clos le 31/12/2017	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	459	016	2
	Immobilisations corporelles*		028	6 806	030	14
	Immobilisations financières* (1)		040	183 500	042	
	Total I (5)		044	190 765	048	16
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	199	066	199
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	124 163	070	124 163
		Autres* (3)	072	71 230	074	71 230
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	151 644	086	151 644
		Charges constatées d'avance*	092	1 361	094	1 361
		Total II	096	348 596	098	348 596
		Total général (I + II)	110	539 361	112	16
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	315 085		
	Ecarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			
	Report à nouveau		134	-58 249		
	Résultat de l'exercice		136	86 604		
	Provisions réglementées		140			
	Total I	142	343 441			
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	33 912		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	7 225		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	19 151		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 33 636)		172	135 617		
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III	176	195 904			
	Total général (I + II + III)	180	539 345			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CABIN

GIORNAL

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2017

1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210			
	Production vendue { biens services *	{	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215			
					217			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	3		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	3	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	2 184	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 161)					244	229	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254	19	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1 995
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	4 428	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-4 425	
Produits financiers (III) 280 88 440		Charges financières (V)			294			
Produits exceptionnels (IV)					290	7 212		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	4 622		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306			
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	86 604	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	86 604	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU -TE (44. octies et octies A) 987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44. sexies A) 989					
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44. quindécies) 138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies) 990					
	Dont divers ZFA (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344			350	88 440	
	Créance due au report en arrière du déficit		346					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 352 Déficit col. 2	354	1 836	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 370 Déficit col. 2	372	1 836	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Règlement ANC 2014 - 03 (PCG)

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		459		459
Total des immobilisations incorporelles		459		459
Terrains				
Constructions		2 003	2 003	
Installations techniques, matériels & outillages		3 749		3 749
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		3 057		3 057
Total des immobilisations corporelles		8 808	2 003	6 806
Immobilisations financières	314 940	183 500	314 940	183 500
TOTAL GÉNÉRAL	314 940	192 768	316 943	190 765

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'éts, recherche, dév.					
Autres immobs incorporelles			2		2
Total des immobilisations incorporelles			2		2
Terrains					
Constructions			2 003	2 003	
Inst. techniques, matériels & out.			6		6
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles			8		8
Total des immobilisations corporelles			2 017	2 003	14
TOTAL GÉNÉRAL			2 018	2 003	16

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	195 393	195 393	
Charges constatées d'avance	1 361	1 361	
TOTAL GÉNÉRAL	196 754	196 754	

CABINET
FISCAL
GIORNAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	33 912	33 912		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 151	19 151		
Autres dettes	135 617	135 617		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	188 680	188 680		

COMMENTAIRE

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'élément suivant:

Dans le cadre d'une restructuration du groupe, la société AGA GROUPE, sur-holding a absorbée sa fille la société AGA INVESTIMMO. La fille étant au préalable détenue à 100% par la structure AGA GROUPE, une transmission universelle du patrimoine (TUP) a été réalisée en date du 29 Décembre 2017. Les titres de participations ainsi que les différentes immobilisations ont été repris à l'actif de la société de tête.

La société AGA GROUPE n'a pas vocation à reprendre l'activité commerciale de sa fille. Son objet étant de détenir les parts de ses différentes filles:

- AGA FONCIER;
- AGA MMI;
- AGA SOLUTIONS;
- AGA FORMATION;
- A. GAZAN;
- AGA NEW PROJECT.

AGAGROU
S.A.S. AGA GROUPE

Anthony MARTINEZ

Avocat au Barreau d'Avignon

Droit des sociétés Droit Commercial Droit Fiscal Contrats commerciaux

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service dépôt des comptes
12 Rue de la Cité Foulc,
30000 NIMES

Avignon, le 10 octobre 2018,

Ns réf. : SL/AM/10102018

Objet : Dépôt des comptes de l'exercice clos le 31 12 2017

SAS AGA GROUPE – RCS NIMES 797 976 646

Madame, Monsieur

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, les documents relatifs à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 12 2017 de la société visée en objet, savoir :

- le rapport du commissaire aux comptes,
- un exemplaire de la proposition d'affectation du résultat,
- le bilan de l'exercice clos au 31 12 2017,
- un chèque de 45,63 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Je vous remercie de m'adresser le récépissé de dépôt au cabinet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

COURRIER REÇU
12 OCT. 2018
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

Anthony MARTINEZ

